

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;  
Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;  
Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;  
Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;  
Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;  
Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2022, en date du 09 décembre 2021;  
Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2022, en date du 25 janvier 2022;

ARRETE

**Article 1er :** La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un.e Maître de conférences pour le poste MCF 1518 (section 27) est fixée à 12 membres.

**Article 2 :** La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un.e Maître de conférences est fixée ainsi qu'il suit:

<b>UFR : ISTIC</b> <b>n° de l'emploi : MCF 1518 (Galaxie 4613)</b> <b>Profil court : Sécurité du logiciel</b> <b>Unité de recherche : IRISA - Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires</b>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
Spécialiste de la discipline	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
Oui	Mme	Blazy-Darmon	Sandrine	ISTIC	Professeure des Universités	IRISA	Sûreté et sécurité du logiciel	27
Oui	Mme	Demange	Delphine	ISTIC	Maître de conférences	IRISA	Sciences du logiciel, Sémantique des Langages de Programmation, Compilation Vérifiée, Preuves Assistées par Ordinateur	27
Oui	M.	Fouque	Pierre-Alain	ISTIC	Professeur des universités	IRISA	Cryptographie	27
Oui	Mme	Delaune	Stéphanie	CNRS	Directrice de recherche	IRISA	méthodes formelles, protocoles cryptographiques, vérification	27
Oui	Mme	Puaut	Isabelle	ISTIC	Professeure des Universités	IRISA	Logiciel embarqué temps réel	27

Membres extérieurs à l'établissement								
Spécialiste de la discipline	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
Oui	Mme	Dubois	Catherine	ENSIE	Professeure des Universités	Samovar	Méthodes formelles	27
Oui	Mme	Heydemann	Karine	Sorbonne université	Maître de conférences	LIP6	Sécurité logicielle et matérielle en présence d'attaques physiques	27
Oui	M.	Laperdrix	Pierre	INRIA	Chargé de recherche	CRISTAL	Sécurité et vie privée sur Internet	27
Oui	M.	Loulergue	Frédéric	Université d'Orléans	Professeur des universités	LIFO	Méthodes formelles, programmation	27
Oui	Mme	Maurice	Clémentine	CNRS	Chargée de recherche	CRISTAL	Sécurité	27
Oui	M.	Mounier	Laurent	Université Grenoble Alpes	Maître de conférences	Verimag	Sécurité et sûreté du logiciel	27
Oui	M.	Tronel	Frédéric	Centrale Supélec	Maître de conférences	IRISA	Cybersécurité	27

**Article 3 :** Mme Sandrine BLAZY-DARMON, Professeure des Universités, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

**Article 4 :** M. Pierre-Alain FOUQUE, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

**Article 5 :** Les auditions pour le poste MCF 1518 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

**Article 6 :** Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2022, pour le poste MCF 1518. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

**Article 7 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 04 mars 2022

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

